

Le 15 janvier 2013

AUX SOUMISSIONNAIRES

ADDENDA N°3

Appel d'offres n° ING-2012-8000 « Confection d'un plan intégré de protection et de conservation (PIPC) de la source d'eau potable du lac des Rapides »

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 1.9 de l'avis aux soumissionnaires de l'appel d'offres mentionné en rubrique, nous vous transmettons le présent addenda, lequel fait partie intégrante du document d'appel d'offres. Cet addenda doit être lu conjointement avec tous les autres documents déjà reçus.

Cet addenda a pour but de renseigner les soumissionnaires sur les additions ou modifications apportées au document d'appel d'offres. Dans le cas de modifications, les clauses du présent addenda ont priorité sur celles des renseignements contenus dans la soumission déposée.

La Ville de Sept-Îles désirant apporter certaines précisions et modifications au document d'appel d'offres, veuillez donc prendre note des changements suivants :

CHANGEMENT N° 1

↪ La première grille de l'article **2.7** du **Système de pondération et d'évaluation** à la page 25 doit être remplacée par la grille présentée en annexe 1 du présent addenda.

CHANGEMENT N° 2

↪ Le deuxième paragraphe de l'article **4.1.1.2** des **clauses techniques de L'OBV Duplessis** (annexe 8) est modifié, et doit se lire comme suit (le texte barré ne doit pas être présent, le texte **en gras** étant un changement, le reste de l'article demeure inchangé) :

4.1.1.2 Géographie physique et humaine du bassin versant

En outre, cette section, en combinaison avec les sections 4.1.3 et 4.1.4, devra permettre de répondre aux exigences de l'article 37 du projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection. Spécifiquement, le soumissionnaire devra étudier la concordance **des activités permises** en vertu ~~des usages permis en fonction~~ du schéma d'aménagement et de

Greffe

développement applicable en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme avec la présence d'un site de prélèvement d'eau potable.

CHANGEMENT N° 3

↪ Le premier paragraphe de l'article **4.1.2.2** des **clauses techniques de L'OBV Duplessis** (annexe 8) est modifié, et doit se lire comme suit (le texte barré ne doit pas être présent, le reste de l'article demeure inchangé) :

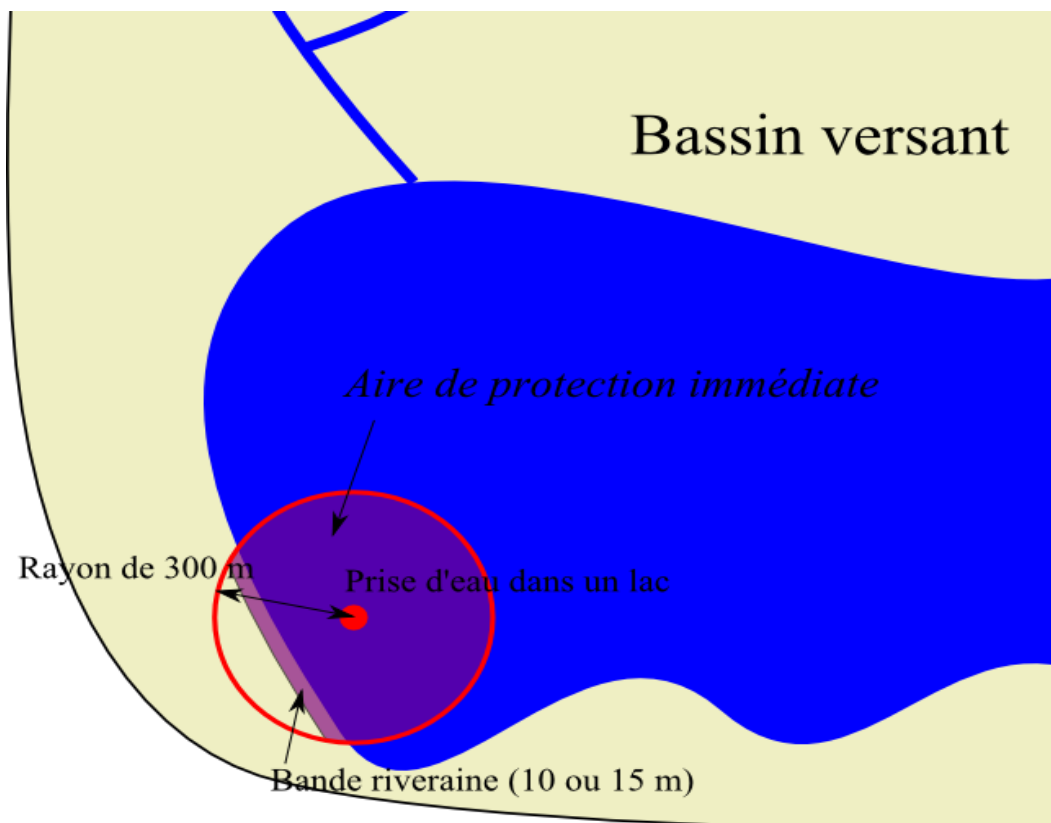
4.1.2.2 Qualité de l'eau brute au site du prélèvement

Le soumissionnaire devra analyser les données de température, pH et couleur dans l'eau brute pour les années disponibles. ~~Le soumissionnaire devra interpréter ces résultats en fonction de la faisabilité et du coût de traitement pour la production d'eau potable, notamment concernant la problématique de formation de sous-produits organiques du chlore.~~

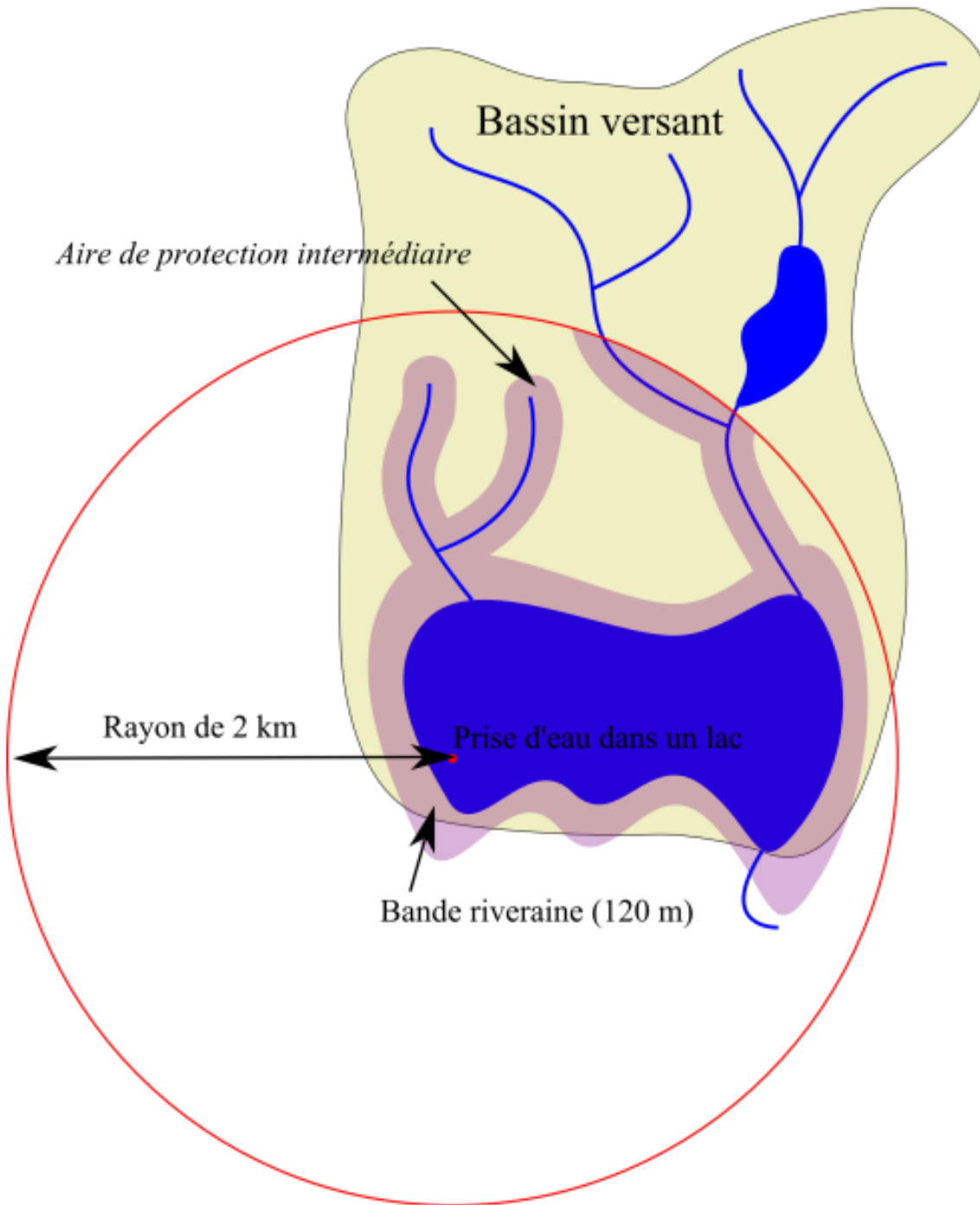
CHANGEMENT N° 4

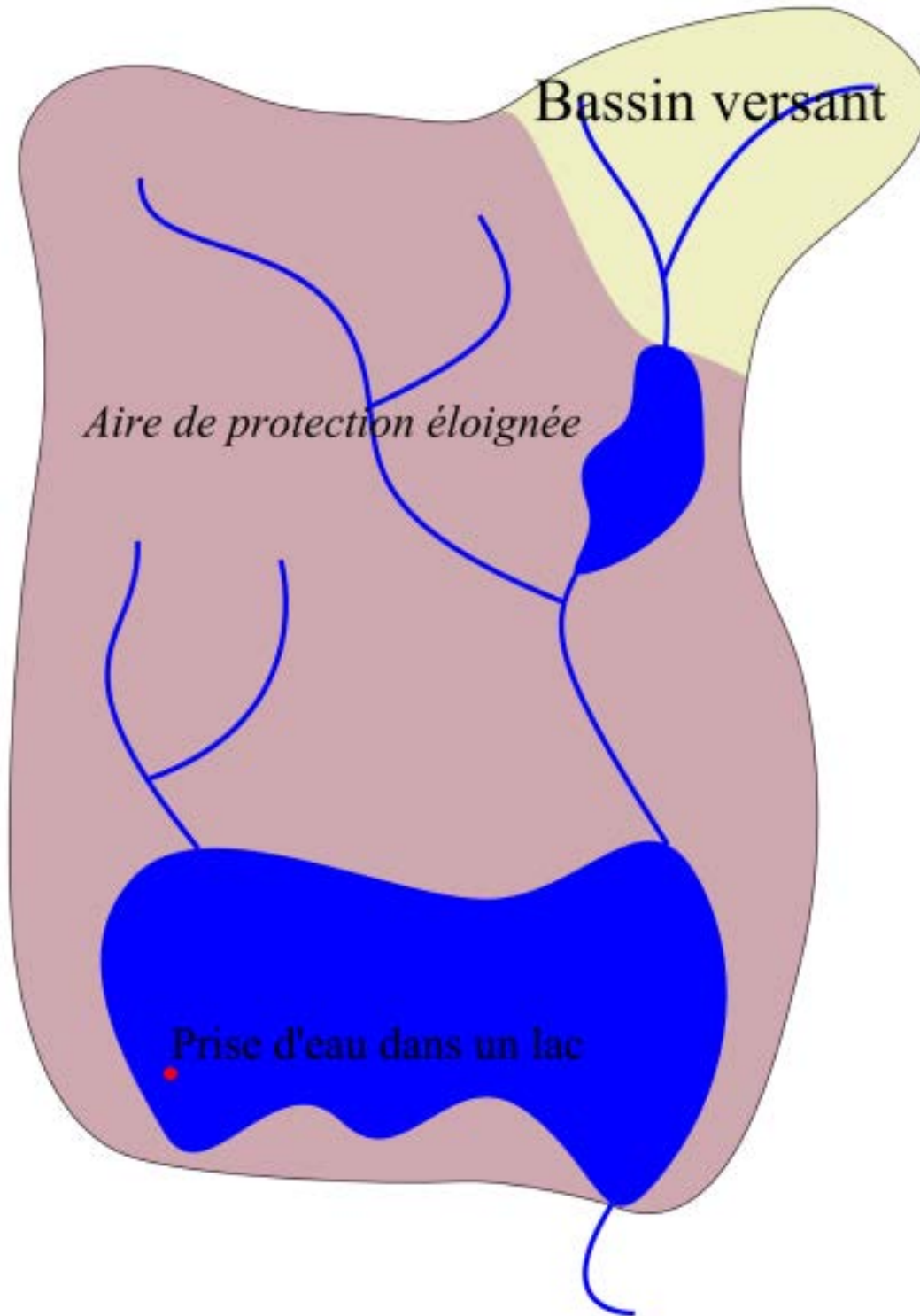
↪ L'article **4.1.3** des **clauses techniques de L'OBV Duplessis** (annexe 8) est modifié par l'ajout de trois schémas (*le reste de l'article demeure inchangé*) :

4.1.3 Délimitation des aires de protection immédiate, intermédiaire et éloignée



Hors bassin versant





CHANGEMENT N° 5

↪ L'article **4.1.4.1.1** des **clauses techniques de L'OBV Duplessis** est modifié, et doit se lire comme suit (le texte ~~barré~~ ne doit pas être présent ; le texte **en gras** étant un changement, le reste de l'article demeure inchangé) :

4.1.4.1.1 Menaces sur la quantité d'eau

- Menaces actuelles :
 - Évaluation de l'installation de captage d'eau : sa vulnérabilité à l'ensablement, à l'assèchement, au frasil, à l'écrasement, à l'arrachage et au colmatage par des objets grossiers, des plantes aquatiques ou des algues;
- Menaces futures :
 - Augmentation du prélèvement d'eau par la Ville de Sept-Îles afin de répondre à une augmentation de la population ou de la demande industrielle en eau (**se baser sur les projections démographiques réalisées par Statistique Canada**);
 - Dénoyage de la future fosse du projet minier Arnaud, qui causera un rabattement de la nappe phréatique dont ~~l'étendue n'a pas été modélisée~~ **les résultats de la modélisation** pour les dimensions présentement envisagées de la fosse **ne sont pas encore publiés**. Le soumissionnaire devra, **dans l'éventualité où un lien hydrogéologique serait démontré, évaluer** ~~modéliser l'étendue du rabattement et son~~ l'influence potentielle **du rabattement** sur le niveau d'eau du lac des Rapides. Pour cette étude, le soumissionnaire utilisera les données fournies par Mine Arnaud Inc., tel que précisé dans sa lettre d'engagement adressée à la Ville de Sept-Îles.

CHANGEMENT N° 6

↪ L'article **4.1.4.1.2** des **clauses techniques de L'OBV Duplessis** est modifié, et doit se lire comme suit (le texte ~~barré~~ ne doit pas être présent, le texte **en gras** étant un changement, le reste de l'article demeure inchangé) :

4.1.4.1.2 Menaces sur la qualité de l'eau

- Menaces actuelles :
 - Émissions atmosphériques industrielles : à l'aide des données de l'Inventaire national des rejets polluants (Environment Canada, 2010) et de données de la nouvelle station de qualité de l'air du ministère du Développement durable, de l'Environnement, **de la Faune** et des Parcs, si elles sont disponibles, estimer la composition et la charge annuelle de contaminants atmosphériques se déposant sur le bassin versant du lac des Rapides; **étudier uniquement les paramètres suivants : chrome, dichlorométhane, fluorures, mercure, nitrates et nitrites, plomb, benzo (a) pyrène, benzène, dichloro-**

1,2 benzène, dichloro-1,4 benzène, monochlorobenzène (issus du Règlement sur la qualité de l'eau potable), azote ammoniacal, azote total Kjeldahl, manganèse dissous, manganèse total (issus du Guide de conception des installations de production d'eau potable) et les émissions atmosphériques acidifiantes;

- Villégiature privée : inventaire des propriétés (permettant de répondre aux exigences de l'article 37 du projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection), inventaire et inspection des installations sanitaires des résidences isolées (**environ 80**) (permettant de répondre aux exigences de l'article 38 du projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection), vérification de la bande riveraine et documentation de l'utilisation de pesticides et engrais naturels ou synthétiques;
- Port d'hydravions : détermination de l'aire de décollage et d'amerrissage des hydravions, inspection des réservoirs d'hydrocarbures, documentation des procédures de ravitaillement de carburant, de vidange d'huile, etc.;
- Navigation de plaisance : **dans le cas où l'information n'est pas détenue par les administrateurs de l'hydroport, effectuer un sondage afin d'estimer le type et nombre d'embarcations**, la durée de la fréquentation saisonnière, le risque d'introduction d'espèces exotiques envahissantes, et documenter les procédures de ravitaillement de carburant, de vidange d'huile, de vidange d'installations sanitaires, etc.;
- Utilisation de véhicules tout terrain : **effectuer un sondage afin de dénombrer les passages à gué et évaluer de la fréquentation des plages;**
- Baignade : **effectuer un sondage afin d'inventorier** les plages fréquentées, la durée de la fréquentation saisonnière, l'existence d'installations sanitaires, de poubelles et de bacs à récupération à la disposition des baigneurs;
- Sites d'extraction de substances minérales de surface : utilisation d'explosifs, ~~influence du dénoyage sur le niveau des eaux souterraines~~, cheminement et qualité de l'eau de dénoyage;
- Dépotoirs clandestins : vérification de l'existence, de la localisation et de la nature des déchets des dépotoirs clandestins recensés (**se référer à l'inventaire effectué par le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord**);
- Animaux sauvages à sang chaud : ~~évaluation de la fréquentation du plan d'eau et du risque bactériologique, virologique et parasitaire représenté, à l'aide de cartes de répartition biogéographique~~, **évaluer la présence probable des animaux vecteurs des bactéries et parasites réglementés dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable;**
- Accidents : répertorier les ~~types-risques~~ d'accident d'origine naturelle (glissement de terrain, inondation, pluie exceptionnelle, incendie de forêt, etc.) ou anthropique (voies de transport, entreposage de matières dangereuses, épandage de pesticides, etc.) et décrire leurs effets négatifs potentiels **sur la production d'eau potable.**

- Menaces futures (horizon de 0-10 ans) :
 - Projet de plage publique : estimer les conséquences de l'instauration d'une plage publique au site actuel du Camp des Jeunes du Lac-des-Rapides, reliées à la baignade, aux eaux usées des installations sanitaires, à la gestion des matières résiduelles ou à tout autre service connexe qui serait développé en parallèle à la plage publique (rampe de mise à l'eau, restauration, etc.) (**pour la fréquentation de la plage du Camp des Jeunes, se baser sur les statistiques (été 2012) du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Sept-Îles**);
 - Émissions atmosphériques industrielles : estimer l'augmentation des émissions dues aux projets industriels annoncés, comme la phase III d'Aluminerie Alouette, le projet minier Arnaud, l'augmentation de production chez ArcelorMittal Mines Canada, Rio Tinto IOC, Cliffs Natural Resources au site de Mines Wabush ainsi que l'augmentation du trafic maritime, ferroviaire, aérien et routier; **étudier uniquement les paramètres notés au Règlement sur la qualité de l'eau potable, à l'exception des pesticides, ceux listés dans le Guide de conception des installations de production d'eau potable, les émissions acidifiantes et le phosphore.**

CHANGEMENT N° 7

↳ Veuillez remplacer le *bordereau de soumission* par celui joint en annexe 2 du présent addenda.

PRÉCISION N° 1

Question du soumissionnaire :

Est-ce que les paramètres disponibles pour effectuer l'évaluation de la qualité de l'eau brute du lac des Rapides se limitent à la température, au pH et à la couleur?

↳ Réponse : Non.

Question du soumissionnaire :

Le cas échéant, le soumissionnaire désire souligner que ces trois paramètres ne sont pas suffisants pour permettre d'effectuer une bonne évaluation de la faisabilité et du coût de traitement pour la production d'eau potable. Le *Guide de conception pour les installations de traitement de l'eau potable* du MDDEP fait état des exigences minimales en matière de caractérisation des eaux dans le but de définir une filière de traitement adéquate.

↳ Réponse : La Ville a déjà effectué l'évaluation de la qualité de l'eau brute du lac selon les critères applicables dans un tel contexte.

PRÉCISION N° 2

Question du soumissionnaire :

Devons-nous prendre différents échantillons et procéder à des analyses (métaux, hydrocarbures, carbone organique total et dissous, coliformes fécaux, dureté, etc.) pour différents secteurs du lac des Rapides? Si

c'est le cas, combien d'emplacements doivent être échantillonnés et quelles sont les analyses que vous désirez obtenir?

↳ Réponse : Non.

Question du soumissionnaire :

Est-ce que nous devons valider ou préciser les limites du bassin versant du lac des Rapides en effectuant des relevés de terrain ou nous pouvons nous baser uniquement sur les cartes qui seront fournies?

↳ Réponse : Basé uniquement sur les cartes.

Question du soumissionnaire :

Est-ce que les cartes de base (BDTQ, information topographique numérisée, carte écoforestière, etc.) seront fournies ou devront-elles être acquises ?

↳ Réponse : Les cartes devront être acquises.

Question du soumissionnaire :

Quel sera le rôle de l'OBV Duplessis dans le cadre de ce mandat? Est-ce que l'organisme agira uniquement comme conseiller pour la Ville de Sept-Îles ou il aura un rôle plus actif auprès du soumissionnaire?

↳ Réponse : L'OBV agira à titre de conseiller pour la Ville.

Question du soumissionnaire :

Une grille d'évaluation est présentée dans le document de OBV Duplessis (annexe 8). Cette grille diffère de celle présentée dans le document d'appel d'offre de la Ville de Sept-Îles. SVP, confirmer quelle grille sera utilisé pour évaluer les offres de service qui vous seront soumises?

↳ Réponse : Le système de pondération et d'évaluation qui sera utilisé sera celui présent à la section 2 du document d'appel d'offre de la Ville et non celui proposé dans le document de l'OBV annexe 8.

PRÉCISION N° 3

Question du soumissionnaire :

Avez-vous des données sur l'état trophique du lac et de ses tributaires?

↳ Réponse : Non.

Question du soumissionnaire :

Est-ce que les cartes en format shapefiles pour le milieu physique (géologie, pédologie) et les cartes de la BDTQ sont en totalité disponibles ?

↳ Réponse : Non.

Question du soumissionnaire :

Est-ce que l'eau prélevée et analysée au site de prélèvement a des concentrations supérieures à 5 mg/L de nitrites+nitrates (exprimé en N)?

↳ Réponse : Non.

Question du soumissionnaire :

Doit-on assurément effectuer la caractérisation des installations septiques des maisons isolées? Si oui, cela représente combien de propriétés au total?

↳ Réponse : oui, pour approximativement 80 propriétés. Environ 60 de ceux-ci ont obtenu des permis d'implantation pour leur système septique. La Ville sera en mesure de fournir ces informations.

Question du soumissionnaire :

Est-ce que les rôles d'évaluation seront disponibles?

↳ Réponse : Oui pour certaines résidences pour environ 60 résidences.

Question du soumissionnaire :

Avez-vous des règlements concernant l'utilisation des fertilisants sur votre territoire?

↳ Réponse : Non

Question du soumissionnaire :

Dans le devis on stipule qu'il faut « vérifier les bandes riveraines ». Ceci consiste à établir uniquement un constat quant à la présence/absence et largeur existante de la bande riveraine ou consiste également à la qualifier à l'aide de l'IQBR (Indice de qualité de la bande riveraine)?

↳ Réponse : Si présence, qualifier à l'aide de l'IQBR

Question du soumissionnaire :

A-t-on accès aux détails qui visent l'exploitation du port d'hydravions?

↳ Réponse : Non une recherche d'information sera nécessaire à cet effet.

Question du soumissionnaire :

Est-ce que la municipalité (ou autres organismes) possède un répertoire des types et nombre d'embarcations qui visitent le lac des Rapides?

↳ Réponse : Non

Question du soumissionnaire :

Est-ce que la municipalité soupçonne l'utilisation de plages illicites?

↳ Réponse : Oui

Question du soumissionnaire :

Y a-t-il des problématiques reliées à la présence de coliformes fécaux déjà connue dans le lac? Afin de préciser la problématique des animaux à sang chaud.

↳ Réponse : Présence occasionnelle de coliformes mais gestion efficace dans les procédés de traitement.

Question du soumissionnaire :

Pour le bilan des polluants d'origine atmosphérique, se limite-t-on aux paramètres règlementés dans le cadre du règlement sur la qualité de l'eau potable?

↳ Réponse : Oui

Question du soumissionnaire :

Voulez-vous les CV de l'équipe de remplacement?

↳ Réponse : Oui maximum 2 pages par remplaçant proposé.

PRÉCISION N° 4

Question du soumissionnaire :

Quelles sont les données disponibles à la Ville de Sept-Îles ou auprès de ses partenaires (MRC, OBV, MAMROT, MDDEFP, etc.) et qui seront fournies au consultant :

↳ Réponse :

- Cartes topographiques et écoforestières (en format numérique) du bassin versant du lac des Rapides; Non
- Carte des lots sur le territoire et du zonage; Oui
- Inventaire des propriétés de villégiature (saisonniers) dans le bassin versant et rapport d'inspection des installations sanitaires; Disponible en partie auprès de la Ville et de la MRC
- Caractérisation physico-chimique de l'eau brute au niveau de la prise d'eau; Oui

PRÉCISION N° 5

Question du soumissionnaire :

À la section 2.4.4 de l'appel d'offre, vous indiquez que 9 points seront octroyés pour la composition et l'expérience de l'équipe, mais aucun maximum de pages n'est indiqué. Il n'y a que le nombre de pages à prévoir pour les cv. Est-ce que cela signifie qu'il n'y a pas de limite de pages pour la présentation de l'équipe?

↳ Réponse : Maximum 2 pages

Le présent addenda devra être joint, dûment signé, avec votre soumission.

NOM : _____

SIGNATURE : _____

ADDENDA DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 15^e jour du mois de janvier 2013.

Veillez recevoir l'expression de nos meilleures salutations.



M^e Valérie Haince, avocate
Greffière

VH/vc

p.j. Annexe 1 : Grille d'évaluation et de pondération modifiée
Annexe 2 : Bordereau de soumission modifié

Annexe 1

Si malgré ce qui précède il y a encore égalité, le contrat est adjugé par tirage parmi ces finalistes. Ce tirage s'effectue par le responsable de l'information et le directeur général de la Ville de Sept-Îles, en présence, s'ils le désirent, des firmes concernées.

2.7 GRILLES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES

<u>MANDAT :</u>		<u>APPEL D'OFFRES NO :</u>							
CONFECTION D'UN PLAN INTÉGRÉ DE PROTECTION ET DE CONSERVATION (PIPC) DE LA SOURCE D'EAU POTABLE DU LAC DES RAPIDES		ING-2012-8000							
1 ^{ère} étape									
ÉVALUATION QUALITATIVE DE CHAQUE OFFRE		Firme A		Firme B		Firme C		Firme D	
CRITÈRES	Pondération	Cote 0 à 100% (article 2.4.1)	Pointage total	Cote 0 à 100% (article 2.4.1)	Pointage total	Cote 0 à 100% (article 2.4.1)	Pointage total	Cote 0 à 100% (article 2.4.1)	Pointage total
1) Expérience du chargé de projet	20								
a) 20 points									
b) 10 points	10								
2) Expérience de la firme – réalisation d'études similaires	5								
a) 5 points									
b) 15 points	15								
3) Organisation du projet	9								
a) présentation 9 points									
b) composition 9 points	9								
c) organigramme 7 points	7								
4) Capacité de relève	10								
a) Expérience de la relève									
5) Échéancier de travail, présentation des biens livrables et qualité des documents soumis	5								
a) échéancier détaillé, 5 points									
b) proposition précise sur la qualité du produit livré, 5 points	5								
c) présentation du contenu et respect du nombre de pages, 5 points	5								
POINTAGE TOTAL INTÉrimAIRE	100		/100		/100		/100		/100

Annexe 2

**BORDEREAU DE SOUMISSION
- Modifié –
Addenda #3**

5-BORDEREAU DE SOUMISSION - Modifié (addenda #3)

CONTRAT N° ING-2012-8000

CONFECTION D'UN PLAN INTÉGRÉ DE PROTECTION ET DE CONSERVATION (PIPC) DE LA SOURCE
D'EAU POTABLE DU LAC DES RAPIDES

DATE :	
SOUMISSION DE :	
(NOM)	
(ADRESSE)	
(CODE POSTAL)	
(TÉLÉPHONE)	(TÉLÉCOPIEUR)

BORDEREAU DE SOUMISSION (Modifié - addenda #3)

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	COÛT
Analyse de la vulnérabilité		
Portrait du bassin versant du lac des Rapides	Forfait	\$
Caractérisation du lac des Rapides	Forfait	\$
Délimitations des aires de protection immédiate, intermédiaire et éloignée	Forfait	\$
Évaluation de la vulnérabilité des eaux	Forfait	\$
Synthèse de l'analyse de la vulnérabilité aux fins de publication	Forfait	\$
<u>Sous-total (avant taxes) :</u>		<u>\$</u>
Plan intégré de protection et de conservation		
Outils disponibles	Forfait	\$
Étude de cas similaires	Forfait	\$
Solution de gestion	Forfait	\$
Stratégie de mise en œuvre	Forfait	\$
Mécanisme de suivi	Forfait	\$
<u>Sous-total (avant taxes) :</u>		<u>\$</u>
<u>Frais pour transport à Sept-Îles (coût unitaire) :</u>	<u>3</u>	<u>\$</u>
<u>Frais de séjour à Sept-Îles (par jour) incluant les honoraires professionnels :</u>	<u>3</u>	<u>\$</u>

<u>Tableau récapitulatif</u>	
<u>Description</u>	<u>Coût (avant taxes)</u>
<u>Analyse de la vulnérabilité</u>	\$
<u>Plan intégré de protection et de conservation</u>	\$
<u>FRAIS POUR TRANSPORT À SEPT-ÎLES</u>	\$
<u>FRAIS DE SÉJOUR À SEPT-ÎLES (PAR JOUR)</u> <i><u>INCLUANT LES HONORAIRES PROFESSIONNELS</u></i>	\$
<u>Grand-total</u> <u>(avant taxes) :</u>	\$

En mon nom personnel ou au nom de la firme que je représente :

1. Je déclare :

- a) avoir reçu et pris connaissance de tous les documents afférents au projet en titre, lesquels font partie intégrante du contrat à être adjugé;
- b) avoir pris les renseignements nécessaires sur la nature des services à fournir et les exigences du projet;
- c) être autorisé à signer ce document.

2. Je m'engage, en conséquence :

- a) à effectuer les tâches décrites dans les documents reçus ainsi que tout autre travail qui pourrait être requis suivant l'esprit de ces documents;
- b) à respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant auxdits documents;
- c) à respecter la soumission présentée en réponse à cet appel d'offres;
- d) à exécuter le projet pour le(s) prix soumis dans la soumission, tel que présenté dans la formule de prix.

3. Je certifie que la soumission et le(s) prix soumis sont valides pour une période de cent vingt (120) jours à partir de l'heure et de la date limite fixée pour la réception des soumissions.

4. Je conviens que le(s) prix soumis dans la soumission inclut(ent) le coût de la main-d'œuvre et de l'équipement (si requis) nécessaire à l'exécution du contrat de même que les frais généraux, les frais d'administration, les frais de déplacement, les avantages sociaux, les profits et les autres frais indirects inhérents au contrat et, lorsqu'applicables, les frais et les droits de douane, les permis, les licences et les assurances.

ET LA FIRME SIGNE COMME SUIV :

Nom d'un représentant fondé de pouvoir (en lettres moulées)

Titre

Signature

N° TPS : _____

N° TVQ : _____

*****RÉSUMÉ DES DOCUMENTS À JOINDRE À LA SOUMISSION*****

La soumission doit comprendre **un (1) original et trois (3) copies** reliées de l'offre de services et de l'offre de prix, de même que **tous** les documents suivants :

- **L'offre de services;**
- **L'offre de prix** (dans une enveloppe scellée et identifiée « Ne pas ouvrir »);
- Les **addendas**, paraphés par la firme (le cas échéant);
- Les **annexes** 1 et 2 :
 - Annexe 1 : Résolution de compagnie (s'il y a lieu)
 - Annexe 2 : Déclaration du soumissionnaire (à être assermentée)
- La **garantie de soumission** (chèque visé, certifié, traite bancaire ou mandat-poste à inclure dans l'enveloppe scellée et distincte contenant l'offre de prix);
- **Confirmation d'inscription** à la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) : le formulaire de demande de confirmation de l'inscription d'un employeur à la CSST est disponible en ligne sur le site internet de la CSST à l'adresse suivante : <https://www.csst.qc.ca/fr/employeurs/ConfirmInscr/>
- Copie de l'**immatriculation au bureau du Registraire des entreprises du Québec** sauf si le soumissionnaire est une personne physique exploitant seul une entreprise.

ANNEXES

ANNEXE 1

**RÉSOLUTION DE COMPAGNIE
(modèle)**

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL d'une assemblée du conseil d'administration de

_____ (nom de la compagnie)

tenue le _____ 20_____
(date)

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU QUE

_____ (nom et titre)

et

_____ (nom et titre)

soient et sont par la présente résolution, chacun, autorisés à faire et à signer séparément pour et au nom de la compagnie, toute soumission à la Ville, ainsi qu'à signer tout contrat en conséquence requis par la Ville, ainsi qu'à signer toute modification ou extension, tout changement ou tout autre document qui pourraient être nécessaires.

ADOPTÉ

Extrait véritable et certifié

ce _____ 20_____
(date)

(signé) _____
(secrétaire)

ANNEXE 2

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné, présente la soumission ou offre ci-jointe (ci-après la «soumission») pour :

_____ (Nom et numéro du projet de la soumission)

Suite à l'appel d'offres (ci-après l'«appel d'offres») de la Ville de Sept-Îles, déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare au nom de _____ (Nom de la firme [ci-après le «soumissionnaire»])

QUE :

- 1) J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- 2) Je suis autorisé par la firme à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe;
- 3) Aux fins de la présente déclaration et de la soumission ci-jointe, je comprends que le mot «concurrent» s'entend de tout organisme ou personne, autre que le présent entrepreneur:
 - (a) qui a été invité par écrit à présenter une soumission; ou
 - (b) qui pourrait présenter une soumission suite à l'appel d'offres compte tenu de ses qualifications, ses habiletés ou son expérience;
- 4) Le soumissionnaire déclare qu'il a préparé la présente soumission sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent;
- 5) Sans limiter la généralité de ce qui précède à l'article 4, le soumissionnaire déclare qu'il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement :
 - (a) aux prix;
 - (b) aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix;
 - (c) aux détails liés à la qualité, à la quantité, aux spécifications ou à la livraison des biens ou des services visés par le présent appel d'offres;
 - (d) à la décision de présenter ou non une soumission;
 - (e) à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres;
- 6) Le soumissionnaire déclare, qu'à sa connaissance et après vérifications sérieuses, aucune tentative d'influence, manœuvre d'influence ou pression indue ou tentative d'obtenir de l'information relative à un appel d'offres auprès du comité de sélection n'a été effectuée à aucun moment, par lui, un de ses employés, dirigeant, administrateur ou actionnaire et ce, dans le cas où un tel comité est chargé d'étudier sa soumission ;
- 7) Le soumissionnaire déclare qu'il ne s'est pas livré à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption en regard avec l'appel d'offres visé.
- 8) Déclaration concernant les activités de lobbying exercées auprès des titulaires de charges publiques de la municipalité préalablement à l'appel d'offres.

Le soumissionnaire déclare que ni lui ni aucun de ses représentants n'a effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la politique de gestion contractuelle de la Ville ou des activités de lobbyistes au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (L.R.Q., c. T-11.011) auprès des membres du conseil ou employés municipaux pour quelque motif que ce soit en regard avec le présent appel d'offres;

OU, le cas échéant (le soumissionnaire doit cocher la case suivante)

Des activités de lobbyisme ont été exercées pour le compte de l'Entrepreneur.

Le soumissionnaire déclare qu'il a effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la politique de gestion contractuelle de la municipalité ou des activités de lobbyistes au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (L.R.Q., c. T-11.011) et que celles-ci ont été faites conformément à la Loi et au Code de déontologie des lobbyistes.

- 9) Le soumissionnaire déclare que ni lui ni aucun de ses administrateurs, actionnaires, dirigeants ou représentants n'a de liens familiaux, financiers ou autres liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêt, que ce soit directement ou indirectement, avec les membres du conseil municipal et/ou employés de la Ville.

OU, le cas échéant (le soumissionnaire doit cocher la case suivante et détailler la nature et l'étendue des liens)

Possède des liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêt dont voici la nature et l'étendue :

- 10) Le soumissionnaire reconnaît que la soumission ci-jointe pourrait être jugée non conforme et rejetée si l'une ou l'autre des attestations contenues dans la présente déclaration est inexacte ou incomplète.

(Nom et signature de la personne autorisée par le soumissionnaire)¹

(Titre)

Assermenté(e) devant moi à _____ ce _____ e jour de _____ 20__

Commissaire à l'assermentation

¹ La signature du déclarant doit se faire devant le commissaire à l'assermentation